

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 23709**

Intitulé

CQP : Certificat de qualification professionnelle Educateur de vie scolaire

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Collège employeur	Président

Niveau et/ou domaine d'activité

Convention(s) :

3229 - Enseignement privé

Code(s) NSF :

333 Enseignement, formation

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'éducateur de la vie scolaire, dans le cadre des projets (éducatifs et d'établissement...) mis en œuvre dans l'établissement, intervient dans l'organisation et l'animation de la vie scolaire :

Il assure la surveillance générale à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement.

Il accompagne les élèves dans la réalisation de leur travail scolaire, assure un premier niveau de gestion de la vie scolaire (absences, retards, tâches administratives...) et participe à la conception et à l'animation d'activités (éducatives, culturelles, sportives pastorales, loisirs...).

Compétences ou capacités attestées

Le CQP EVS regroupe 11 domaines de compétences regroupés 3 domaines de compétences :

Domaine 1 : Surveiller et prendre en charge les élèves

- o C 1 - Réagir aux diverses situations rencontrées
- o C 2 - Assurer la surveillance générale aux abords de l'établissement et la prise en charge d'un groupe d'élèves à l'extérieur de l'établissement
- o C 3 - Assurer la surveillance générale à l'intérieur de l'établissement
- o C 4 - Encadrer les élèves dans la réalisation de leur travail scolaire
- o C 5 - Détecter les problèmes et difficultés rencontrés par certains élèves
- o C 6 - Participer aux différentes phases de sanction disciplinaire

Domaine 2 : Gestion courante de la vie scolaire (secrétariat, logistique...)

- o C 7 - Assurer la permanence de la vie scolaire et la gestion des cas d'absence et de retard
- o C 8 - Traiter les tâches administratives courantes et participer aux événements de la vie scolaire

Domaine 3 : Conception et animation d'activités

- o C 9 - Participer à la conception d'activités éducatives, culturelles, pastorales ou de loisirs
- o C 10 - Participer à l'animation des activités éducatives, culturelles, sportives, pastorales ou de loisirs
- o C 11 - Assurer la surveillance et l'animation d'un groupe d'élèves dans le cadre d'un internat ou lors de temps extrascolaire au cours de voyages d'études.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Enseignement Privé sous contrat

Surveillant (externat ou internat), Assistant d'éducation, Assistant Educateur de Vie Scolaire, Référent internat, employé de vie scolaire

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2104 : Éducation et surveillance au sein d'établissements d'enseignement

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Après un parcours de formation

La certification d'appuie sur une évaluation des 11 domaines de compétences mis en œuvre dans 3 lieux d'évaluation (Organisme de formation, référent en établissement d'origine et en établissement de stage).

Rédaction du livret du candidat, checks-list, observation, entretien.

Le dossier complet du candidat est examiné par le jury national. Le jury délibère et décide de la validation ou non des différentes capacités.

Le président décide de l'attribution partielle ou totale du CQP. Il fait des préconisations en cas de validation partielle. Les composantes de la certification sont capitalisables, indépendantes les unes des autres et pouvant être obtenues dans n'importe quel ordre. La certification est délivrée dès lors que toutes les composantes qui la constituent sont obtenues.

Le bénéfice des composantes acquises peut être gardé 3 ans.

Par la Validation des acquis de l'expérience

Pour obtenir le CQP Educateur de vie scolaire par la VAE, différentes étapes sont prévues :

Dépôt de la demande : le candidat doit déposer son dossier de recevabilité à l'autorité de délivrance du certificat, c'est à dire à la Commission de certification-Ce dossier permet de juger l'expérience du candidat en durée et en nature

La demande de validation par l'expérience est soumise à un jury dont la composition garantit au moins 25 % de professionnels

L'évaluation du jury se fonde sur le dossier et sur un entretien avec le candidat

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Nombre de personnes composant le jury : 6 personnes Pourcentage du nombre de personnes extérieures au dispositif conduisant au CQP : 100% - salariés : 50 % - employeurs : 50 %
En contrat de professionnalisation	X		Nombre de personnes composant le jury : 6 personnes Pourcentage du nombre de personnes extérieures au dispositif conduisant au CQP : 100% - salariés : 50 % - employeurs : 50 %
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2015	X		Nombre de personnes composant le jury : 6 personnes Pourcentage du nombre de personnes extérieures au dispositif conduisant au CQP : 100% - salariés : 50 % - employeurs : 50 %

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17 juillet 2015 publié au Journal Officiel du 25 juillet 2015 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, sous l'intitulé "Certificat de qualification professionnelle Educateur de vie scolaire" avec effet au 25 juillet 2015, jusqu'au 25 juillet 2020.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

[site internet](#)

Lieu(x) de certification :

277 rue Saint Jacques 75005 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

- CREFI - 3 impasse de la Hache - 44472 Carquefou cedex
- Institut formation développement (IFD) - 19 avenue Maquis de Grésivaudan - 38700 La Tronche
- Interactif formation - 10 rue du Nord - 72000 Le Mans
- Actiformation Rhône Alpes - 4 rue de l'oratoire - 69300 Caluire et Cuire
- IFEAP - 21 rue Merlet de la Boulaye - BP 20221 - 49002 Angers cedex 01

Historique de la certification :